

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 11 mars 2018 N°379

Bruno Le Maire salue la signature d'un accord global de médiation entre Areva SA, Siemens et TVO dans le cadre du projet de construction d'un réacteur EPR sur le site d'Olkiluoto en Finlande

Bruno Le Maire, ministre de l'Economie et des Finances, se félicite de la signature rendue publique aujourd'hui d'un accord global de médiation entre le consortium formé par Areva SA et Siemens d'un côté, et leur client finlandais TVO de l'autre, dans le cadre du contrat de construction de la centrale nucléaire d'Olkiluoto 3 en Finlande (projet OL3). La mise en œuvre effective de cet accord est soumise à des conditions suspensives qui doivent être levées d'ici la fin du mois.

L'accord global de médiation met fin à l'ensemble des litiges entre les parties, en particulier la procédure d'arbitrage engagée depuis plusieurs années devant la Chambre de commerce internationale de Londres et le recours intenté par TVO contre la décision de la Commission européenne du 10 janvier 2017 autorisant l'aide à la restructuration du groupe Areva.

L'accord global de médiation sécurise les ressources humaines et financières nécessaires pour le bon achèvement du projet OL3, prévu en 2019. Il met en place une procédure de concertation étroite entre le consortium et son client, jusqu'à l'achèvement du projet.

Le ministre se félicite du franchissement de cette étape décisive, qui conforte l'achèvement du processus de restructuration de la filière nucléaire française, dont la dernière étape est intervenue le 26 février dernier avec l'augmentation de capital de 500M€ réservée aux industriels japonais JNFL et MHI, et renouvelle sa confiance aux dirigeants et à l'ensemble des équipes d'AREVA SA pour le bon achèvement de ce projet industriel majeur pour Areva SA et son client.

Contact presse:

Cabinet de Bruno LE MAIRE 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part